



Crédit photographique : ministère des Transports et de la Mobilité durable

Compte rendu de la période d'information publique du 1^{er} au 31 mai 2024

Projet de reconstruction du pont Gédéon-Ouimet (autoroute 15) entre Laval et Boisbriand

Initiateur du projet : ministère des Transports et de la Mobilité durable



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

La période d'information publique concernant le *Projet de reconstruction du pont Gédéon-Ouimet (autoroute 15) entre Laval et Boisbriand* a pris fin le 31 mai 2024. Conformément au mandat qui lui a été confié le 15 avril 2024 et en vertu des dispositions du paragraphe 3 du premier alinéa de l'article 42 de la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure* (LQ 2020, c. 27) et de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets* (Q-2, r. 23.1), le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

Le projet consiste à la reconstruction d'un nouveau pont d'une longueur d'un peu plus d'un km, composé de deux structures indépendantes, d'une largeur d'environ 25 m chacune, à 4 voies par direction, dont une voie réservée au transport collectif et des accotements de 3 m de chaque côté des structures. Une distance de 4 m séparerait les deux tabliers du nouveau pont afin de favoriser les déplacements des cyclistes et des piétons. Le tablier en direction nord serait construit en aval hydraulique du pont existant tandis que le tablier en direction sud serait construit à l'emplacement du pont actuel. La durée de vie de ce nouveau pont à poutres (similaire à l'existant) est de 75 ans. Selon l'initiateur de projet, le coût du projet serait de plus de 100 millions de dollars et les travaux s'échelonnent sur une durée de 7 ans.

(Extrait du [site Web du BAPE](#))

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance publique d'information, des conversations téléphoniques, des lettres et des messages électroniques adressés au BAPE, ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

- ▶ l'échéancier des travaux (début et fin des travaux);
- ▶ la réfection de deux ponts à Rosemère et à Bois-des-Filion en vue de la reconstruction du pont Gédéon-Ouimet;
- ▶ les travaux prévus pour le pont d'étagement du chemin de la Grande-Côte, l'emplacement des installations de chantier ainsi que les mesures d'atténuation prévus pour les cyclistes et les piétons;
- ▶ les répercussions pour les agriculteurs;
- ▶ la gestion des matériaux après la démolition du pont actuel;
- ▶ la possibilité d'installer un mur anti-bruit sur toute la longueur du futur pont;
- ▶ les mesures prévues pour prévenir la propagation des espèces exotiques envahissantes, dont le roseau commun;
- ▶ le système de drainage de l'autoroute 15 pendant les travaux;

- ▶ les détails des travaux préparatoires sur le pont Gédéon-Ouimet et de l'échangeur Curé-Labelle;
- ▶ la présence des bassins de rétention dans la conception du projet;
- ▶ le coût du projet.

Visionner la séance publique d'information pour prendre connaissance des échanges entre les citoyens et le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les sujets mentionnés ci-haut : [lien vers webdiffusion](#).

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation sur le projet, la communauté Mohawk de Kahnawake était susceptible d'être touchée par le projet. Des démarches ont été entreprises, notamment l'envoi d'un courriel à l'avocat du conseil de bande, M. Francis Walsh, proposant l'ouverture d'un centre de consultation dans la communauté. Ce dernier n'a pas jugé nécessaire cette proposition, mais il a demandé que les prochains communiqués du BAPE soient traduits en anglais et envoyés à leur bureau de consultation, à l'attention de Brittany Diapo.

Les activités d'information et de communication

La séance publique d'information

Date	Mercredi 8 mai 2024
Lieu	Grand hôtel Times Laval, 1700, rue Jeanne-Mance
BAPE : Animation	Karine Lavoie
BAPE : Modérateur et Modératrices	Véronique Beaulieu (accueil et prise de photos) Mathieu Giroux (période de questions) Josiane Ouellet (à distance)
Initiateur du projet : Ministère des Transports et de la Mobilité durable	Marie-Christine Bellemare, biologiste Vincent Chakour, ingénieur, gérant des grands projets de l'autoroute 15 Philippe Provencher, ingénieur spécialiste en structure
Assistance en salle	21 personnes
Assistance en ligne	21 personnes
Durée	1 h 20
Nombre de questions posées	Environ 15

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Le BAPE diffuse des communiqués de presse afin d'informer la population et les médias des activités d'information organisées dans le cadre de ses différents dossiers.

- Un premier [communiqué de presse](#) a été publié le 1^{er} mai 2024 afin d'annoncer le début de la période d'information publique, la date, le lieu et l'objectif de la séance publique d'information, ainsi que les centres de consultation ouverts dans le cadre de ce dossier. Un rappel de ce communiqué a été diffusé le matin du 8 mai 2024, date de la séance publique d'information.
- Un deuxième [communiqué de presse](#) a été publié le 1^{er} mai 2024 afin de convier les membres des médias à un breffage le 2 mai 2024. Lors de sa présentation, le BAPE a abordé, entre autres, [sa mission, ses rôles](#) et [l'implication des citoyennes et citoyens](#) lors d'une période d'information publique sur un projet.

Le site Web

Le communiqué de presse annonçant la période d'information publique a été déposé sur le site Web du BAPE, ainsi que l'ensemble des documents du projet, tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (www.ree.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

Les publications dans les médias sociaux

Le BAPE utilise les médias sociaux pour informer la population locale, régionale et nationale des différents dossiers qui lui sont confiés par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Durant cette période d'information publique, le BAPE a eu recours aux plateformes *Facebook*, *X* et *LinkedIn* pour informer la population.

Facebook – 6 400 abonnés – 6 publications et 2 diffusions

- Le BAPE a rejoint 251 personnes en moyenne par publication.

X – 3 634 abonnés – 6 publications

- L'organisme a rejoint 265 personnes en moyenne par publication.

LinkedIn – 1 337 abonnés – 2 publications

- L'organisme a rejoint 171 personnes en moyenne par publication.

Relations publiques

Pour chacune des périodes d'information publiques comme celle du projet de reconstruction du pont Gédéon-Ouimet (autoroute 15), le BAPE met sur pied une liste d'envoi afin d'informer les acteurs du milieu touchés par le projet et les personnes pouvant être concernées ou intéressées par celui-ci.

Dans le cadre de cette période d'information, ce sont 231 personnes, groupes, organismes et municipalités qui ont été avisés par courriel des démarches du BAPE et par le relais des communiqués de presse notamment.

Relais d'information

Afin que l'information soit rendue disponible au plus grand nombre de personnes touchées ou concernées par le projet, le BAPE fait des démarches auprès des municipalités, des MRC ou des agglomérations dans le milieu visé afin qu'elles relaient, de façon volontaire, les détails concernant la période d'information publique et la séance publique d'information.

Dans le cadre de ce projet, le BAPE a demandé à 5 municipalités et une MRC touchées par le projet de transmettre, sur leurs différentes plateformes, les informations du BAPE. Les villes de Laval, de Sainte-Thérèse et de Boisbriand les ont diffusées sur leurs médias sociaux, leur site Web et dans leur infolettre.

Les centres de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres de consultation	Adresse
Bibliothèque Sylvain-Garneau (Sainte-Rose)	187, boulevard Sainte-Rose, Laval
Bibliothèque de Boisbriand	901, boulevard de la Grande-Allée, Boisbriand

La parution de l'avis public par l'initiateur

Conformément à l'article 11 du [Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets](#), l'initiateur du projet doit publier un avis public dans un hebdomadaire ou un quotidien distribué dans la région où le projet est susceptible d'être réalisé, et ce, avant le début de la période d'information publique.

Date	Quotidien
30 avril 2024	Journal de Montréal

Relations avec les médias

Les relations de presse

Le BAPE a tenu un breffage médias le 2 mai 2024 à 10 h 30. À la suite de sa diffusion en direct, le breffage a été rendu disponible pour un visionnement en différé sur la page Facebook du BAPE. Au total, ce sont 9 personnes qui l'ont consulté pendant la durée de la période d'information publique.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. À la suite de la diffusion du communiqué de presse annonçant cette période et la séance publique d'information du 8 mai 2024, un article a été publié dans l'hebdomadaire *Le Courrier de Laval*.

Québec, le 5 juin 2024



Karine Lavoie, conseillère en communication et chargée du dossier